

**LE SYNDICAT MIXTE POUR LA MODERNISATION NUMERIQUE ET
L'INGENIERIE INFORMATIQUE DES COLLECTIVITES ET
ETABLISSEMENTS PUBLICS ADHERENTS**

**recrute par voie contractuelle ou mutation
un(e) Ingénieur(e) Système d'Information à temps complet**

Catégorie : A – Filière : Technique

Poste à pourvoir à partir du 15 avril 2019

Missions

Depuis le 25 mai 2018 et l'entrée en application du Règlement général sur la protection des données à caractère personnel (RGPD), le SMICA a commencé à ébaucher une Politique de Sécurité des Systèmes d'Informations (PSSI).

La personne recrutée devra donc, sous la responsabilité du Directeur Opérationnel du SMICA, évaluer, compléter s'il y a lieu et mettre en œuvre la Politique de Sécurité des Systèmes d'Informations (PSSI) au sein du Syndicat.

La politique de sécurité des systèmes d'information qui contribue à assurer la continuité des activités, à prévenir la fuite d'informations sensibles et à renforcer la confiance des utilisateurs à l'utilisation des services proposés, est intrinsèquement liée à la sécurité de l'information.

C'est pour cela que cette personne sera amenée à travailler en lien étroit avec la Déléguée à la Protection des Données du SMICA, personne physique, ainsi que la cellule DPD chargée de mettre en conformité les adhérents ayant désigné le SMICA, personne morale, comme DPD mutualisé avec le cadre légal relatif aux données personnelles.

La PSSI concerne l'ensemble des acteurs et des métiers du Syndicat. Elle constituera le principal document de référence en matière de Sécurité des Systèmes d'Informations du Syndicat. Elle en sera un élément fondateur définissant les objectifs à atteindre et les moyens accordés pour y parvenir.

La démarche de réalisation de cette politique sera basée sur une analyse des risques en matière de sécurité des systèmes d'informations.

Après validation de la Direction du SMICA, la PSSI sera diffusée à l'ensemble des acteurs des systèmes d'informations (utilisateurs, adhérents, sous-traitants et prestataires éventuels...). Elle constituera alors un véritable outil de communication sur l'organisation et les responsabilités SSI, les risques SSI et les moyens disponibles pour s'en prémunir.

En synthèse, les missions liées à la SSI seront celles d'un responsable de la sécurité du système d'information :

- Définir et mettre en œuvre la politique de sécurité du Système d'Information (PSSI),
- Veiller à son application et à sa conformité,
- Jouer un rôle de sensibilisation, de conseil, d'assistance, d'information et d'alerte sur la sécurité informatique, avec l'appui de la cellule sur la protection des données,
- Assurer une veille réglementaire et technologique SSI,
- Proposer les évolutions jugées nécessaire pour garantir la PSSI,
- Être l'interface entre les équipes et services internes et les intervenants externes (ANSSI, CNIL, etc...) afin d'apporter la meilleure protection possible au syndicat et aux collectivités adhérentes.

En outre, la personne recrutée devra seconder le Directeur Opérationnel chargé du Pilotage du Syndicat pour ce qui concerne l'ensemble des tâches liées aux Systèmes d'Informations telles que :

- la responsabilité du Pôle Technologie Informatique comprenant aujourd'hui trois techniciens supports,
- la direction de projets techniques (organisation, pilotage, suivi),
- la veille technologique et la mise en place d'infrastructures techniques (matériels et outils) à destination du Syndicat et des collectivités adhérentes,
- la cohérence technique globale de l'ensemble des outils que nous mettons à disposition de nos agents et de nos adhérents (matériels, logiciels, architectures techniques, plateformes...).

Compétences exigées

Il est souhaitable que cet ingénieur diplômé connaisse le monde public et le rôle des collectivités locales. Il sera, en outre, fortement apprécié qu'il ait acquis entre 5 et 10 ans d'expérience professionnelle.

Le poste exige qu'il dispose de bonnes connaissances techniques en informatique et plus précisément :

- en sécurité informatique et plus largement en sécurité des Systèmes d'Informations,
- en administration de réseaux,
- en mise en place de serveurs (fichiers, applis, cloud, web...) sous différents systèmes d'exploitation comme la série Windows de Microsoft (serveur client), la famille Unix, la virtualisation (VMWARE et HYPER V)...

Une expérience en gestion de projets serait un plus.

Il doit savoir diriger, animer, mais aussi être à l'écoute de ses collègues.

Il doit savoir s'adapter aux situations et aux contraintes, proposer des solutions, faire des choix et prendre des décisions.

La pratique de la langue anglaise est un plus afin d'être en mesure d'exploiter les nombreux documents et travaux uniquement rédigés dans cette langue.

Savoir faire

- Savoir s'organiser,
- Savoir rédiger,
- Savoir relayer l'information,
- Savoir travailler en équipe.

Savoir être

- Etre curieux, ouvert,
- Etre autonome,
- Etre organisé, méthodique,
- Etre rigoureux,
- Avoir un esprit créatif.

Envoyer une lettre de candidature manuscrite + C.V. détaillé à l'attention de Mathilde CAUSSE Responsable du Secrétariat Général, uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : m.causse@smica.fr